

MISE À DISPOSITION DE SALLE COMMUNALE DEMANDE DE RESERVATION EXCEPTIONNELLE POUR LES ASSOCIATIONS

Les demandes de réservation de salle communale sont ouvertes 6 mois avant la date de manifestation souhaitée.

Elles doivent être adressées en Mairie au service gestionnaire :

- Par courrier : 1 rue de la Mairie, 77420 – Champs-sur-Marne ;
- Par mail à : courrier@ville-champssurmarne.fr
- Directement à l'accueil de la Mairie.

Après étude de la demande, vous recevrez un courrier de réponse du secrétariat.

Si elle est acceptée, un dossier déterminant les modalités de réservation vous sera adressé. Il devra être rempli en bonne et due forme, et retourné au service gestionnaire le plus rapidement possible et au moins 15 jours avant la date de votre réservation.

LE DEMANDEUR :

Nom de l'Association :

Nom et prénom du représentant :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mail :

Nom de la personne à contacter (si différente)

Téléphone : Mail :

NATURE DE LA DEMANDE :

Date de la manifestation :

1^{er} choix : 2nd choix :

Salle demandée :

Horaires d'utilisation envisagées :

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Type de public attendu : Membres du Bureau
 Membres de l'association (adhérents, familles, etc.)
 Grand public

Public visé : Enfants/Adolescents uniquement Adultes uniquement
 Familles Séniors

Évènement gratuit payant Montant de l'entrée :

Débit de boissons OUI NON

Vente au déballage OUI NON

Matériel demandé : OUI NON

Si oui, merci de détailler les quantités et les dimensions du matériel demandé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Puissance électrique souhaitée :

Fait à

Le.....

Signature